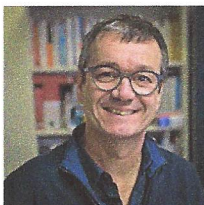


Séminaire national des services de l'automobile



Une branche qui tient la route !

Les métallos FO des services de l'automobile se sont retrouvés les 27 et 28 juin dans les locaux de l'OPCO Mobilités, à Boulogne-Billancourt, pour le séminaire d'étude, d'information et de formation de leur coordination nationale. Ils ont multiplié les échanges pour faire le point sur les problématiques d'un secteur en pleine évolution et sur ses perspectives.



Jean-Yves Sabot

« FO a défendu l'emploi et le pouvoir d'achat dans la branche »

Accueillant des participants un peu moins nombreux que prévu pour cause de Covid, le trésorier fédéral et responsable de la branche des services automobiles Jean-Yves Sabot s'est réjoui du dynamisme du secteur, qui compte près de 500 000 salariés et dont le paritarisme est une des caractéristiques majeures, du fait de la forte présence de FO.

Il a également salué le travail accompli par les métallos FO, qui a permis d'asseoir la représentativité de notre organisation dans la branche, lui permettant même de passer de la troisième à la deuxième place, avec 24,28 %, voire de viser la première marche du podium.

Seul point d'ombre dans ce dossier : un nombre de votants insuffisant au regard des effectifs de la branche, mais qui s'explique en grande partie par le fait que les TPE pèsent lourd dans les services de l'automobile et que leurs personnels se mobilisent peu pour les élections professionnelles.

Il est ensuite revenu sur les nombreuses négociations menées depuis un an.

Dans un contexte toujours marqué par le Covid, il a souligné le caractère central de la formation professionnelle pour maintenir et même dynamiser l'emploi, que l'accord national du 14 octobre 2021 sur l'APLD a permis de préserver.

Un avenant du 12 mai 2022 a d'ailleurs prolongé sa période d'application, qui est ainsi passée de 36 à 48 mois.

L'accord paritaire national du même jour sur la GPEC avait la même ambition de préservation de l'emploi et permet, pour des entreprises n'ayant pas toujours d'interlocuteurs sociaux ou de CSE forts, de déclencher des dispositifs négociés au niveau de la branche en faveur de l'emploi, qui est notre préoccupation majeure dans les services de l'automobile.

« Nous avons aussi mené le travail de négociation nécessaire pour adapter les fiches métier, créer des CQP, faire évoluer les qualifications pour répondre aux besoins d'évolution des métiers, traiter les salaires minima, a confié Jean-Yves Sabot.

Cela n'a d'ailleurs pas été sans mal sur ce dernier point, mais FO a pris ses responsabilités pour éviter un tassement de la grille vers le Smic. »

Pour 2022, FO était moins seule autour de la table, même si notre organisation déplore qu'une clause de revoyure n'ait pas été prévue.

FO a néanmoins su obtenir l'ouverture d'une nouvelle négociation et aboutir à un avenant satisfaisant.

Enfin, Jean-Yves Sabot a abordé la question du développement syndical, pointant la nécessité de cibler les entreprises où les métallos ne sont pas implantés, notamment certaines des plus emblématiques de la branche.

A cet égard, il a rappelé l'utilité de la formation syndicale pour un développement efficace.

Source : Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,
"FO Métaux LE JOURNAL" est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents

